L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 20 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, au-delà de la ligne de la réserve navale désignés sur un certificat d'arpentage par C. Uncas Levis, député voyer de ville, comme lots "A" — "B" et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit: Le lot A étant d'une forme triangulaire, 29 pieds le long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier, sur une profondeur sur une ligne oblique contiguë à la réserve navale de 90 pieds 6 pouces 6 lignes et 85 pieds sur la ligne du lot B, la ligne de côté se joignant dans le fond. Le lot B mesurant 13 pieds 6 pouces de face à la manche eaux, 48 pieds de largeur dans le fond, contigu à la propriété de la succession de M. Trépagnier, sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 85 pieds sur la ligne du lot A, et 90 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale, et les lots 52 et 53 ont chacun 48 pieds de face à la manche Eaux sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

CERTAINS D'AUGMENTER EN VALEUR.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant la même date que l'adjudication stipulant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman,

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903 et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Bud Remparts et Saratoga, désigné par la lettre A en le No 9, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, daté le 27 mars 1861, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 20 0 rue Sixième et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Remparts désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et on demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option du acquéreur et la balance en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons cottages simples dans le Quatrième District

No 2010 rue Sixième, entre les rues Rempart et Saratoga, et 2011 rue Première entre les rues Rempart et Saratoga.

Peter Windstein vs George Smith et als.

No 71,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903, et signée le 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Bud Remparts et Saratoga, désigné par la lettre A en le No 9, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, daté le 27 mars 1861, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 20 0 rue Sixième et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Remparts désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et on demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option du acquéreur et la balance en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons cottages simples dans le Quatrième District

No 2010 rue Sixième, entre les rues Rempart et Saratoga, et 2011 rue Première entre les rues Rempart et Saratoga.

Peter Windstein vs George Smith et als.

No 71,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903, et signée 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Bud Remparts et Saratoga, désigné par la lettre A en le No 9, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, daté le 27 mars 1861, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 20 0 rue Sixième et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Remparts désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et on demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option du acquéreur et la balance en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman,

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903 et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Bud Remparts et Saratoga, désigné par la lettre A en le No 9, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, daté le 27 mars 1861, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 20 0 rue Sixième et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Remparts désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et on demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option du acquéreur et la balance en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons cottages simples dans le Quatrième District

No 2010 rue Sixième, entre les rues Rempart et Saratoga, et 2011 rue Première entre les rues Rempart et Saratoga.

Peter Windstein vs George Smith et als.

No 71,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903, et signée 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Bud Remparts et Saratoga, désigné par la lettre A en le No 9, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, daté le 27 mars 1861, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 20 0 rue Sixième et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Remparts désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 98 pieds, 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et on demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option du acquéreur et la balance en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Succession de Thos Gram

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 253—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Margaret Looby exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fenner Henderson & Fenner, avocats.

11 nov—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATIONS DE LAITERIE DE PREMIER ORDRE.

La Propriété de H. Schroder, Jr 2004 rue Général Ogden, Carrollton.

MARDI, LE 24 NOVEMBRE, A 11 HEURES A. M.

32 belles vaches, 5 veaux, 1 taureau, 5 beaux chevaux, 1 charrette à lait 1 wagon à fourrage 1 charrette à bascule 3 jeux de bons harnais, 1 auge 1 abreuvoir 1 jeux de bidons à lait.

Et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre. Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $50.00 comptant au-dessus de $50.00 en un crédit de 4 mois avec bonne sécurité. L'acheteur achetant la plus grande partie du "stock" aura la clientèle laquelle est une des meilleures dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

SANS LIMITE.

E. S. COBB, JAY HARDY, Encanteurs.

18 nov—5f

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une étendue de Terre de Valeur au-dessous d'Alger.

Succession de Lon se E. Sturm.

No 68,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 304 rue Baronne—JEUDI, le 19 novembre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 12 octobre 1903 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine étendue ou portion de terre désignée comme partie des lots Nos Dix et Onze, propriété de plantation, située dans le cinquième district de cette ville étant l'arrière portion de l'étendue originale acquise par George F. Sturm de L. J. Duflihe et femme, le 29 avril 1856, titre enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 71, folio 92, ayant une largeur d'un arpent et demi, commençant à peu près 2575 pieds de la marque la plus haute du fleuve Mississippi sur 2,300 pieds du centre de la levée le long des lignes supérieures et inférieures des propriétés de Pace et de Lecchardt; de là s'étendant en profondeur entre les lignes vers le fond à peu près de 5028 pieds des terres de Wm H. Seymour, ou ces représentants, comme il est démontré d'après le plan de Denis & Waddill, voyers et ingénieurs civils, daté le 15 mars 1902, enregistré dans les procédures No 13,065 Cour de Circuit des E. U. pour le District Est de la Louisiane, aussi d'après le plan dudit District approuvé par Wm H. Seymour, président du Jury de police. Paroisse d'Orléans rive droite, et Charles Uncas Lewis I. C. et voyer, le 1er février et le 1er mai 1870, déposé en l'étude de Wm H. Seymour, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, ils dessus y appartenant ou en dépendant.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, 612 rue Iberville, aux frais de l'acquéreur.

Wm H. Seymour, Felix J. Dreyfous, avocats.

15 oct—15 18 25 — nov 1 15 18 a date

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Spéculateurs et Placeurs,

MAISON SIMPLE

A DEUX ETAGES.

No 2433 rue Laurel.

Encoignure de la rue Deuxième.

Un Bon Placement de Comme.

In re Succession de Magdalena Staab (Née Bauer).

No 39,929 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 24 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé en Cour ouverte le 20 octobre 1903, pour le compte des mineurs Henry et Wilfred Staab:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant l'encoignure nord ouest des rues Deuxième et Laurel, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Laurel, Première et Constance, désigné par la lettre A sur un devis de E. Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant feu James Fahey, notaire, le 4 août 1885, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Laurel sur soixante pieds de profondeur et façade à la rue Deuxième entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une maison simple à deux étages contenant magasin, 3 chambres, écurie et maison dans le fond, rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage, ce magasin a été pendant bien des années et est maintenant une encoignure commerciale ayant du succès et est occupé à un bon locataire à un bon loyer en conséquence d'un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets garantis par hypothèque spéciale et les de vendeur sur la propriété vendue payables en un et deux ans en paiements égaux partiels, portant 8 pour cent d'intérêt par an; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les billets souscrits au vendeur, s'il y en a, devant être marqués sur leur face "Propriété des mineurs Staab" l'acquéreur devant assumer et payer pour toutes les taxes pour 1903 de ville et d'Etat, en plus et au dessus de son enchère, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant John Baasch, Jr. Esq., notaire.

24 oct—24 25—nov 1 8 15 22 24

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI le 1er décembre 1903 à midi. La Résidence à deux étages, 1923 rue Rousseau, entre les rues Ste Marie et St André.

Succession de William Woodridge

No 59,528—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE Encanteur—Bureau No 906 rue Perdido près de la rue Carondelet, MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre en date et signé le 26 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St André Ste Marie et St Thomas, autrefois rue Fulton. Ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan par C. T. Zimpel, député voyer de ville, le 15 avril 1853, et annexé pour référence à un acte pardevant William Christy, le 11 février 1854, lequel dit lot mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau, 28 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de largeur dans le fond sur 181 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2 et 175 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 4, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont connues comme le No 1923 rue Rousseau et comprenant une résidence simple en bois à deux étages couverte en ardoises et recrépie de la rue, contenant quelques 6 chambres hangar etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant J. A. Grasser, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour tier la vente. M. D. Dmitry avocat.

E. A. CARRERE, Encanteur

1 nov—1 8 15 22 29 30—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District.

Emplacement splendide pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en briques No 2616 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel.

No 71,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 19 novembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levee), Septième, Huitième et Fulton, désigné par le No 28 sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 26 avril 1849, déposé par le No 91 parmi les archives de J. R. Beard, ancien notaire, lequel lot mesure vingt pieds cinq pouces et une ligne et 3/5 à la rue Tchoupitoulas, cent quarante trois pieds quatre pouces six et 3/5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No deux, cent quarante sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant le joli emplacement à deux étages en bois pour résidence et commerce No 3009 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au rez-de-chaussée et galerie avec cinq chambres au premier étage sont une bâtisse dans le fond à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, le cour a deux citernes in ruinous est bien louée et rapporte $25.00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'îlet No 8, borné par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas, (anciennement Levee) et St Thomas (anciennement Fulton), lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Huitième sur les profondeurs suivantes. Le lot No cinq de cent deux pieds, deux pouces sur la ligne de côté borné par les lots Nos 1, 2, 3 et 4 et cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No 6, et dix neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond, et le lot No six de cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No cinq et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds, deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en deux jolies résidences doubles en bois Nos 414 416 et 418 420 rue Huitième Nos 414 416 comprenant un cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres, citerne etc., et se loue $7.00 par mois. Nos 418 420 est une résidence double ayant trois chambres de chaque côté et se loue pour $7.00 par côté.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water, sur un plan fait par L. H. Pilié voyer le 21 octobre 1859, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire, sur un plan No 282 déposé parmi les archives de T. Goyol, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt-cinq pieds onze pouces six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur les profondeurs suivantes. Lot No 14, quatre vingt dix pieds, onze pouces et trois lignes, sur la ligne de côté le plus près de la rue Troisième et de quatre vingt onze pieds, quatre pouces sur la ligne la plus près de la rue Quatrième, et vingt cinq pieds dix pouces et six lignes, de largeur dans le fond, et le lot No 15, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes, sur la ligne du lot No 14 et quatre vingt dix pieds six pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations portant les numéros 2618 et 2620 2622, rue Tchoupitoulas. No 2618 comprenant un joli et substantiel cottage en briques en bonne condition et contenant galerie sur la façade, vestibule, cinq chambres et hangar fermé, etc et se loue pour $10 par mois.

Nos 2620 2622 comprenant un joli cottage double en briques ayant de chaque côté, trois chambres, aussi bâtisse dans le fond ayant une chambre de chaque côté, la maison se loue pour $8 par côté et est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un et deux ans en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante (1903) devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Les actes de ventes devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent hypothèque d'avoirs en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., et devant être passés pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR

BIEDENHARN-BURNETT CANDY CO., LTD.

No 71,727—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur, VENDREDI, le 20 novembre 1903, à 11 heures A. M. sur les lieux No 5016 avenue des Champs Elysées, entre les rues Charles et Decatur, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé en cour ouverte le 6 novembre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je vendrai à l'enchère publique en bloc et comme faisant concernant les affaires et la clientèle de la Biedenharn Burnett Candy Co, dernièrement conduite par elle. Les dites affaires consistant de marchandises comptes courants 4 chevaux 1 mulet 4 wagons harnais, machines coffre pupitres installations d'après l'inventaire enregistré, dans l'affaire ci-dessus à l'exception des comptes à recevoir lesquels sont garantis.

Conditions—Comptant. Livraison immédiate

Lawrence A. Biedenharn, receveur

Gus Lemle, avocat.

6 nov—8 15 20

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve

Vous préserve des piqures des Mosquitoes.

En vente au No 149 rue Decatur

Petite bouteille	25c.
Grand flacon	50c.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Cottage Elevé,

Avec Terrains Spacieux,

No 1233 Rue Huitième.

Encoignure Chestnut.

La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième.

La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir,

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crète.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR,

Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville,

Mesurant 204 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 132 pieds sur la rue Alexandre.

Wilfred Beebe vs Mme Daisy Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70 996—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 et signé le 30 septembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1. Quatre lots de terre vacants situés dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 580, borné par les rues Canal, Alexander, Murat et Dorgenois, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan de Hedin & Schlarbaum, architectes, daté le 17 novembre 1853 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, attenant l'un à l'autre et mesurant ensemble, plus ou moins, cent trente deux pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue Alexander, deux cent neuf pieds, onze pouces et quatre lignes sur la rue du Canal, et deux cent quarante huit sur une ligne sur l'autre ligne de côté divisant lesdits lots de la balance du lot No 580.

No 2. Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, situés dans la deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bell (anciennement St John) White (ou Sixième) et Crète (ou Septième) désignés par les Nos trois, quatre, cinq et six sur un croquis annexé à la vente par la défunte Veuve Henry Beebe à Richard P. Hatecker passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 27me jour de mai 1901, d'après ledit croquis lesdits lots mesurent